

# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le seize février à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal, légalement convoqués le neuf février conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle des fêtes Bernard Martin située rue Jean Jaurès à Garennes sur Eure.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Jean-Pierre GATINE, Maire, Monsieur Daniel DOUARD, 1<sup>er</sup> adjoint, Mme Martine LEPETIT, 2<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-François BOURGOIN, M. Gilbert LETENNEUR, Mme Catherine BARBEY-LECOMTE, M. Arnaud BABY, Mme Nadine PAUL, M. Gilbert GENESTE, Mme Corinne DUROVRAY-MOLINA, M. Franck FERREIRA, Mme Estelle THURET-LE FLOCH, M. Jocelyn CHARRON, M. Guillaume DOUARD conseillers municipaux.

## **ABSENTS EXCUSÉS ET AYANT DONNÉS PROCURATIONS :**

M. Thierry MARTIN, 3<sup>ème</sup> adjoint à M. Jean-Pierre GATINE,  
Mme Jeanine SOLLIER-CANTAIS à Mme Estelle THURET-LEFLOCH,  
Mme Sophie LECOINTRE à Mme Nadine PAUL,  
Mme Kendy SAUTRON à M. Jean-François BOURGOIN.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. Jean-François BOURGOIN.

\*\*\*\*\*

## **URBANISME**

✚ **Délibération n° 2024-01 :** Proposition de fixer des astreintes administratives prévues par le code de l'urbanisme  
***Vote à l'unanimité***

✚ **Délibération n° 2024-02 :** Mise à jour des articles à viser sur la délibération en matière d'exonérations facultatives de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin, pigeonniers, colombiers et serres de jardin à usage non professionnel dont la surface est inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>  
***Vote à l'unanimité***

## **FONCTION PUBLIQUE**

✚ **Délibération n° 2024-03 :** Instauration d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour le personnel communal selon la rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023 et selon le barème des impôts  
***Vote à l'unanimité***

## **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

✚ **Délibération n° 2024-04 :** Remplacement d'un membre de la commission sécurité  
Retrait de M. Franck FERREIRA, liste « Garennes, le réveil »  
Remplacement par Mme Nadine PAUL qui se porte candidate pour la liste « Garennes, le réveil »  
***Vote à l'unanimité à main levée***

## **FINANCES LOCALES**

✚ **Délibération n° 2024-05 :** Proposition pour allouer une aide financière aux administrés qui devront procéder à la destruction des nids de chenilles processionnaires : 30 € par an et par foyer  
***Vote à l'unanimité***

## AUTRES DEMANDES DE COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

✦ **Délibération n° 2024-06** : Projet de réhabilitation sur la rivière d'Eure : opération de restauration de la continuité écologique sur le secteur du complexe hydraulique du site industriel du moulin avec abrogation des droits d'eau  
Convention avec le SBV4R pour la réalisation des travaux

**Vote à l'unanimité :**

- *Approbation du programme de travaux*
- *Acceptation pour la maîtrise d'œuvre confiée au SBV4R*
- *Acceptation des termes de la convention*
- *Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour accepter l'abrogation des droits d'eau, auprès des services de l'État, dans le cadre de la remise en état du site*
- *Autorisation donnée à Monsieur le Président du SBV4R pour prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de l'opération.*

  
Le secrétaire de séance,  
M. Jean-François BOURGOIN



Le Maire,  
Jean-Pierre GATINE



Date d'affichage : 11 MARS 2024

Date de publication sur le site internet de la commune : 11 MARS 2024